15e année - N° 132 L'ex. 0,90 F. 15 février 1966

CONTRE COURANT

Le périodique de la question sociale

Aline Aurouet 1965

Charles-Auguste BONTEMPS

vu par Aline Aurouet

Dans ce numéro :

SURRÉALISME et PSYCHANALYSE

par Charles-Auguste BONTEMPS (page 11)

AUX COMPAGNES ET COMPAGNONS DE ROUTE

Les réabonnements s'effectuent à une cadence régulière, qui aurait pourtant tendance à ralentir en ce mois de février. Certes il n'est pas question de presser le mouvement à tout prix, d'importuner quiconque, mais je dois rappeler que les difficultés pécuniaires antérieures furent le résultat de la négligence de beaucoup de nos amis quant au règlement annuel de la quote-part. Beaucoup ont compensé généreusement, par la suite, cet écart aux règles financières, qu'ils en soient remerciés, sans que soit perdus de vue les avantages indiscutables de la régularité dans les versements.

D'autre part, de. nouveaux abonnés viennent grossir notre cohorte. Faites en sorte, en parlant de *Contre-courant* et de sa propagande autour de vous, qu'ils soient de plus en plus nombreux.

Merci également à ceux qui ont alimenté, en se réabonnant, le « coup d'épaule ». Nous en publierons une première liste dans le numéro prochain.

Il semble, à divers indices, que *Contre-courant* ait le vent en poupe, aussi ne faut-il rien négliger. Amicalement à toutes et à tous. — *L'animateur de « Contre-courant »*.

CONTRE-COURANT

LE PERIODIQUE DE LA QUESTION SOCIALE

Les amis adresseront tout ce qui concerne le journal et le service des livres, *nominalement*, à Louis LOUVET, 24, rue Pierre-Leroux, Paris (7e). Chèque postal 880-87 Paris. Téléphone SEGur 09-68.

Ce qu'il faut dire

LE CAS DE Mme TIZON. — Le hasard a voulu que j'assiste le jeudi 27 janvier à une assemblée extraordinaire de l'*Association contre le danger radiologique,* animée par notre ami et collaborateur Jean Pignero, et que, parcourant la presse du lendemain matin, je trouve dans *le Parisien libéré* une page, presque entière, consacrée au traitement de produits alimentaires par le cobalt 60, page ayant pour titre général : « Le monde prépare à coup d'atomes les réserves alimentaires de l'an 2000. »

Il y a une relation curieuse entre les deux faits. D'une part, le bulletin intérieur de l'association précitée (1) signale les détails de la lutte entreprise contre les désastres que provoquent les rayonnements ionisants sur la vie humaine, d'autre part, le journal parisien axe son « papier » sur la vente pratiquée sur les marchés, aux U.S.A., de conserves « irradiées ».

Je ne suis pas, je l'avoue, compétent en la matière. Beaucoup d'éléments dans la science moderne et dans l'atomique en particulier m'échappent. Je ne suis pas Pic de la Mirandole et j'ai tout lieu de penser que ledit savant perdrait quelque peu de sa réputation s'il vivait de nos jours. Je pose donc en principe que Jean Pignero et ses amis savent de quoi ils traitent et que le rédacteur du journal de la rue Réaumur n'est pas, de par sa profession, et de la spécialisation qu'elle exige souvent, totalement ignare. Il s'agit avant tout d'essayer d'accorder ces violons discordants qui, sur le plan scientifique, risquent fort d'écorcher nos oreilles.

L'Association pour la protection contre les rayonnements ionisants soutient que les rayons X et les radiations résultant de la désintégration atomique sont dangereux parce qu'ils provoquent des lésions, parfois irréparables, dans les cellules de tous les êtres humains, c'est net et la thèse est appuyée par des sommités scientifiques que je me garderai bien de discuter.

L'article du *Parisien libéré* (2) présente des arguments

---

(1) *1, Grande-Rue à Crisenoy par Guignes (S.-et-M.).*

(2) *Numéro 6662, du 28 janvier 1966.*

qui semblent aux antipodes de la campagne menée par l'A.P.R.I. Il s'appuie sur une récente statistique américaine qui révèle nombre d'incidences intéressantes au premier chef. « La statistique est éloquente, souligne le rédacteur, car dans six siècles, au taux actuel de progression, chaque homme disposera d'un espace vital de un mètre carré. L'affirmation catégorique me rappelle que je suggérais cette éventualité à Henri Muller, dans un numéro récent de *Contre-courant,* sans fixer toutefois l'époque du drame, mais en interrogeant : « Que ferons-nous alors ? »

« Pour éviter des tragédies, pour lutter contre la disette, les chercheurs de tous les pays s'efforcent, dès à présent, de créer des réserves vitales », déclare le rapport américain. Il est, à l'évidence, à côté de la question. Un mètre carré par individu, cela suppose, ou à peu près, l'aisance des voyageurs du métropolitain, à 18 h, dans le souterrain parisien. Je note à l'intention des amis de province qui n'ont pas goûté à ce sport qu'il est fort incommode, supportable une demi-heure à une heure, impossible pour une vie entière. Or les « chercheurs » s'inquiètent d'alimenter cet agrégat humain et non à limiter, alors qu'il en est encore temps, la néfaste prolifération démographique. Pourquoi les « chercheurs » n'auraient-ils pas d'œillères, tout comme les gouvernants ? me direz-vous...

Jusqu'ici pour éviter la détérioration ou la perte des aliments, on avait recours au froid ou aux produits chimiques. Demain le cobalt 60 interviendra. Des expériences ont démontré que la plupart des produits périssables ainsi traités se sont conservés deux années sans réfrigération. Nul doute qu'à moins d'une catastrophe imprévue par nos augures l'homme du XXI[e] siècle sera « cobalté » à zéro. L'expérience de ces innovations alimentaires a été pratiquée aux U.S.A. sur des objecteurs de conscience — cobayes volontaires précise un sous-titre de l'article — et les résultats constatés ont abouti à un certain nombre d'autorisations de vente pour des tubercules ou des fruits que l'on trouve désormais sur les marchés américains et canadiens.

Grand bien soit fait aux acheteurs ! Mais comme en France la technique de la « radio-exposition », commençant par les œufs, est poussée activement, il est à craindre que nous soyons sous peu, les uns et les autres, des « cobayes involontaires ». Entre nous, c'est fou ce que le capitalisme des nourrisseurs arrive à faire admettre, aux responsables de l'Etat d'abord, à leurs fidèles clients ensuite.

Ces deux points de vue exposés — et je pencherais, sans être de la partie, « au pifomètre » si j'ose dire, pour celui de Pignero et de ses amis — il me faut aborder le cas de M[me] Tizon qui se rapporte à cette lutte contre l'empiètement par une certaine science actuelle, que je

me garderai bien de juger au fond, sur la liberté de l'individu et sur l'aide qu'elle reçoit de la part de l'Etat — toujours lui — et de son administration.

Mme Tizon, fonctionnaire de l'Etat, n'a pas accepté de se soumettre aux examens radiologiques systématiques. Elle a invoqué le souci de conserver une santé parfaite mise en péril par des rayons intempestifs. Elle a démontré par un certificat en bonne et due forme qu'elle n'était nullement tuberculeuse et que le traitement que l'administration se préparait à lui appliquer était superfétatoire donc que tout « dépistage » était inutile.

Le tribunal de police de St-Malo devant lequel elle comparaissait le 13 décembre dernier ne l'a pas entendu de cette oreille. Avec moult attendus, aussi peu convaincants les uns que les autres, il l'a condamnée — après avoir fait observer que Mme Tizon était en récidive ayant été poursuivie pour un même fait en 1964 — à une forte amende et aux dépens en prévoyant la contrainte par corps.

En ce qui me concerne, je considère que Mme Tizon a raison. Elle a consulté un médecin, elle a fait la preuve qu'elle n'était nullement malade. Donc il y a lieu de protester contre la condamnation qui la frappe et qui constitue une violation manifeste des droits de l'individu. Par ailleurs, je n'irai pas aussi loin que l'A.P.R.I. dans ses conclusions anti-rayons. Je pense que le danger est mineur, qu'il est largement compensé par les services rendus à certains malades par ces fameux rayons qui ont détecté des maladies pernicieuses au cours de dépistages improvisés. Je sais des cas.

Pour un être conscient l'obligation de toute chose est odieuse ; malheureusement il y a les inconscients, nombreux, qui parfois deviennent des dangers publics, qui paraissent justifier cette obligation. Comment sortir d'une pareille alternative, raisonnablement ?

Je pense avoir posé ici le problème objectivement. J'ai donné ma signature protestataire au comité Tizon dont vous trouverez l'appel dans les lignes qui suivent. J'ajoute pour ceux qui voudraient lui manifester leur sympathie l'adresse de Mme Tizon : H.L.M. d, boulevard Tréhouard, St-Servan-sur-Mer (I.-et-V. - 35). Ainsi, le déni de justice dénoncé, vous pourrez, chers lecteurs, chacun pour votre part, vous déterminer

EN CONNAISSANCE DE CAUSE

Louis LOUVET.

COMITE JOSETTE TIZON

Les personnes soussignées ont accepté de faire partie du Comité Josette Tizon. Qui est-elle ? Mme Josette Tizon, mère de quatre jeunes enfants, est professeur de sciences naturelles au lycée de Saint-Servan-sur-Mer (Ille-et-Vilaine).

Elle connaît les dangers des rayons X qui sont sus-

ceptibles de provoquer des mutations irréversibles, c'est-à-dire l'augmentation du nombre des anormaux dans les générations qui viennent. Ce danger a été mesuré et il apparaît important.

Aussi Mme Josette Tizon a-t-elle refusé de subir l'examen radiologique systématique qui est imposé chaque année aux enseignants. Elle a remis à son administration un excellent certificat signé par un médecin pneumo-phtisiologique qualifié attestant qu'elle était cliniquement indemne de tuberculose. Ce certificat est valable comme tout certificat médical, d'autant plus que le décret du 5 août 1964 sur la déclaration obligatoire par les médecins de tous les cas de tuberculose indique que ce dépistage peut être obtenu par un examen uniquement clinique, sans utilisation de rayons X.

Cependant, l'administration, faisant état d'un règlement bien antérieur, datant de 1947, continue d'imposer cet examen radiologique systématique nocif et inutile. L'administration, après plusieurs menaces, a poursuivi Mme Tizon en justice, et vient d'obtenir sa condamnation. Mme Josette Tizon fait appel de cette condamnation.

Les signataires du présent appel approuvent et soutiennent Mme Josette Tizon. Ils estiment qu'en refusant ainsi de subir un examen radiologique systématique, elle défend son intégrité corporelle, elle protège sa descendance et, par son attitude exemplaire, contribue à la protection de la race humaine, gravement menacée par l'usage abusif des rayons X s'ajoutant à toutes les autres sources de rayonnements ionisants.

Ils demandent en conséquence que tous les examens radiologiques systématiques soient remplacés sans aucun retard par des examens CLINIQUES qui, eux, sont inoffensifs et que Mme Tizon, au lieu d'être condamnée, soit félicitée pour son intelligence et son courage.

Prénom et nom :
Profession et titres :
Adresse :

Appel à retourner au Président de l'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION CONTRE LES RAYONNEMENTS IONISANTS, 1, Grande Rue, Crisenoy 77 Guignes.

Le prochain numéro paraîtra le 5 mars 1966

OU VA L'IMPRIMERIE ?

DEPUIS longtemps, les économistes et les sociologues ont mis en évidence l'influence directe, décisive, des modes de production sur la structure des sociétés. Les modifications et l'accroissement prodigieux des sources d'énergie survenus depuis un siècle ont eu une influence plus considérable pour l'humanité que les cinq ou six cents millénaires qui nous séparent de l'apparition de l'homme sur la terre. Aussi longtemps que l'homme n'avait à sa disposition que ses propres forces pour pourvoir à ses besoins et se défendre contre les dangers, ses conditions d'existence étaient hasardeuses et rudimentaires. Ce n'est que lorsqu'il a été en mesure d'aller au-delà de lui-même qu'il a amorcé cette longue évolution des techniques de production qui pourraient lui assurer la satisfaction de tous ses désirs avec un minimum d'effort si le progrès social avait suivi le progrès économique.

Mais les modifications des moyens de production ont presque toujours entraîné des déséquilibres sur le plan social en raison du caractère mercantile de cette production, les techniques nouvelles ayant pour conséquence de priver certaines catégories de travailleurs des ressources qu'ils tirent de leur industrie. Déséquilibre qui a souvent provoqué des révolutions.

L'humanité est entrée maintenant dans une phase décisive de son histoire en disposant d'une puissance telle qu'elle pourrait provoquer la désintégration de toute sa planète et retourner à sa poussière cosmique originelle. C'est un redoutable « possible » avec lequel les hommes de ce siècle doivent compter. En attendant ce point final à l'aventure terrestre, il faut vivre et essayer de neutraliser ceux qui pourraient se laisser tenter par le suicide thermonucléaire.

Conjointement à cette prodigieuse extension des sources d'énergie, et en grande partie grâce à elle, les facultés créatrices de l'homme ont reculé les bornes du possible jusqu'au miracle. Chaque invention en amorce une autre et il n'est plus guère de problème de production qui soit insoluble. Sur le plan expérimental, la machine, animée par circuit électronique automatique, remplace l'homme dans les fonctions les plus compliquées. Et l'on peut raisonnablement penser qu'un jour le travail de l'homme sera réduit à quelques manipulations et à quelques contrôles pour assurer l'abondance et le bonheur.

Mais...

L'histoire nous apprend que la propriété privée des moyens de production et d'échange détourne au profit d'intérêts personnels les avantages qui découlent du progrès technique. C'est ainsi que telle ou telle invention qui devrait accroître la richesse et le bien-être de la collectivité n'enrichit qu'une minorité de privilégiés, tandis qu'elle réduit un grand nombre de travailleurs à la misère.

Depuis quelques années, nous avons connu de nombreux drames de ce genre. La mécanisation, poussée jusqu'à l'automation, c'est la suppression du travail humain, c'est le chômage technologique qui s'ajoute souvent au chômage conjoncturel. Et c'est ainsi que les Etats-Unis souffrent d'une crise permanente de chômage en dépit d'une conjoncture économique florissante. C'est-à-dire que, même dans une période de grande abondance de biens et de services, il y a un excédent de main-d'œuvre disponible de six millions de travailleurs. Et si les Etats-Unis doivent stopper leur industrie de guerre et leur formidable dissémination militaire dans le monde, ce chiffre pourrait être doublé.

Il faut donc porter la plus grande attention aux techniques nouvelles qui, dans tous les domaines industriels, s'imposent à nous, par une information qui n'est pas toujours désintéressée. Nos industries graphiques sont également en cause, et c'est avec une certaine inquiétude que nous nous demandons : « Où va l'imprimerie ? ».

Nous ne sommes plus à l'époque où nos anciens pressiers démolissaient à coups de marteau les nouvelles machines à tambour qui devaient les priver de leur gagne-pain. Grâce à la solidarité au sein de nos organisations syndicales, nous sommes parvenus à limiter au maximum la rupture d'équilibre résultant de l'introduction des nouvelles techniques dans nos imprimeries. Nous avons adapté, par des dispositions contractuelles, les conditions nouvelles dues à la rotative, à la composition mécanique, aux presses multicouleurs, à la gravure électronique, etc. Mais cela n'a été possible que par une extension massive du marché de l'imprimé. Car nous avons aussi constaté que, dès le moindre signe de récession, la menace du chômage technologique est là, complémentairement au chômage conjoncturel. Il y a seulement trente ans, nous nous trouvions au creux d'une crise de ce genre qui a duré dix ans et qui n'a trouvé une issue que dans la guerre.

S'il nous fallait, aujourd'hui, faire l'inventaire de l'équipement de nos entreprises graphiques et le comparer à celui du début de la grande crise d'avant-guerre, nous serions étonnés. Mais si nous comparons l'équipement et la productivité d'aujourd'hui à ceux qui nous sont proposés et qui, déjà, sont réalisés dans les entreprises pilotes, nous serions remplis d'inquiétude.

Pour chacun de nos secteurs : composition, impression typo, offset, hélio, composition mécanique, photogravure, reliure et brochage, des procédés nouveaux, tendant tous à réduire la main-d'œuvre tout en augmentant la productivité, ont été exposés au récent Salon des Techniques Papetières et Graphiques qui s'est tenu à Paris. En outre, il y a les substitutions des modes de production. C'est ainsi que dans le domaine de l'impression on constate une évolution très marquée. Nous assistions récemment à une conférence du directeur de l'Ecole d'ingénieurs graphiques de Leipzig, celui-ci illustra l'importance de cette mutation par les chiffres suivants. En

Europe, où cette évolution ne fait que s'amorcer, les rapports entre les procédés d'impression sont ceux-ci : typographie, 76 % ; hélio, 20 % ; offset, 4 %. Alors qu'en Amérique, où l'évolution a été beaucoup plus rapide, ces rapports s'établissent par : typographie, 48 % ; hélio, 10 % ; offset, 42 %.

Ces exemples nous montrent l'importance des perturbations qui se manifesteront au cours des prochaines années dans nos industries, avec des répercussions qui pourront être désastreuses pour la sécurité d'emploi de nos travailleurs graphiques. Aussi est-ce avec la plus grande vigilance que nous nous informons sur le matériel nouveau qui est abondamment offert à nos entreprises graphiques. Mais, d'ores et déjà, nous nous permettons d'insister auprès de nos membres, et particulièrement auprès des jeunes, pour qu'ils fassent l'effort d'adaptation à ces procédés nouveaux de façon à garantir leur avenir professionnel. Il ne faut pas qu'on s'illusionne sur la permanence de la haute conjoncture économique que nous connaissons actuellement. C'est une haute conjoncture qui nous coûte cher, qui nous engage dans l'aventure, tant au point de vue politique que financier. Et qui, sous peine d'une nouvelle guerre mondiale, ne pourra se poursuivre pendant longtemps. Sans être mauvais prophète, nous pouvons — nous devons — prévoir que l'euphorie économique actuelle se modérera. La fin de la « surchauffe » s'accompagnera évidemment d'une certaine réduction de l'emploi. La concurrence s'intensifiera entre les producteurs au profit de ceux dont l'équipement industriel sera le plus productif, le plus moderne. Et ce seront encore les travailleurs qui en seront les victimes, et davantage ceux qui n'auront pas assimilé les nouvelles méthodes de production.

Mais cet effort individuel d'adaptation serait de loin insuffisant, s'il n'était accompagné par une plus grande vigilance syndicale. Car il s'agit d'un problème collectif : maintenir l'équilibre entre la main-d'œuvre disponible et l'emploi, en fonction même de l'accroissement de la productivité. Par des conventions collectives et leurs annexes techniques, nous avons généralement réussi à obvier aux conséquences des nouvelles techniques et de l'accroissement de leur capacité de production. Nous avons maintenu l'attribution professionnelle des nouvelles machines, nous avons sensiblement réduit la durée du travail, nous avons étendu les périodes de congé et de vacances, nous avons réglementé l'apprentissage, nous avons déterminé contractuellement le nombre des desservants aux presses à plusieurs couleurs, aux rotatives typo, hélio et offset, et nous aurons bientôt à passer en revue toutes les nouveautés que les ingénieurs et les constructeurs graphiques jettent sur le marché.

Où va l'imprimerie ? Il dépendra de la volonté de tous les travailleurs graphiques, unis au sein de leur organisation syndicale, pour qu'elle poursuive son évolution ascendante sans compromettre les intérêts de ses travailleurs !

Jean DE BOE.

POURQUOI

C'est sous un ciel de lumière
Où dansent les papillons.
Ils vont, suçant la poussière,
En silence et en haillons.

Au soleil qui dégouline
Des toits de tôle et de bois,
Les vieux crachent ou ruminent
L'optimisme des bourgeois.

Les petits chargés de crasse
Se mouchent avec le doigt,
Rejettent la morve en face
Où l'on marche du pied droit.

Je les revois quand je mange
Et reste silencieux.
Je les revois dans la fange
Et me dis : Mais pourquoi eux...

IN MEMORIAM

Ils sont disparus dans une autre guerre,
Guerre sans canons, guerre impopulaire,
Que l'ironie appelle guérilla.
Ceux qui sont tombés sur ce terrain-là
N'ouïrent point la houle hallucinante
Des râles rougis dans la nuit béante.
Ils succombaient sur un sol sans témoin
Dans une guerre au ventre de putain
Qui leur coupait le sexe dans les sables.
Leurs fins n'étaient pas assez honorables
Et « le sang n'abreuvait pas les sillons »
Pour qu'à cette heure nous nous souvenions.

Je pense aux pieux qui trouaient tes orbites,
Aux flammes qui les grillaient à leurs gîtes,
Au patriarche arraché de son banc,
A la mère séparée de l'enfant,
A vous tous, sans victoires et sans gloire,
Emportés par le souffle de l'histoire.

Que nos chants coulent des canons d'amour
Qui la rougiront de honte à son tour.

Dagadès.

Le Snobisme de l'Irrationnel

SURRÉALISME ET PSYCHANALYSE

Je m'explique le caractère indéfinissable de la pensée — sur le plan métaphysique — en la considérant en tant qu'élément impondérable participant de l'énergie absolue. Cela ne veut pas dire grand-chose sinon que participant de l'absolu elle ne l'enveloppe pas. D'où il suit que la raison est sujette à caution.

Cela étant admis, la raison n'en reste pas moins le seul moyen de notre jugement et c'est abaisser l'homme que de la dégrader. Aussi bien, ses détracteurs ne l'attaquent-ils qu'en lui empruntant sa méthode. Les théories qui se veulent ou suprarationnelles ou irrationnelles sont-elles autre chose que des raisonnements ?

Le surréalisme n'a pas échappé à ce piège. Ses inconséquences se dénoncent dans la diversité idéologique de ses adeptes, de l'anticlérical anarchisant au mystique, voire au mythomane. D'où des œuvres qui sont jeux de l'esprit. D'où aussi des désertions, des repentirs, sans parler des pantalonnades.

Pour le surréaliste comme pour le mystique, l'imaginaire est le paramètre de toute transcendance, quoi que l'on imagine. Le beau ne serait donc plus le vrai ? Le mystique ne consent point à ce reniement mais il inverse les données. C'est le beau qui est le vrai, un vrai indéfinissable, surtout lorsqu'on le situe hors du réel ou bien caché dans le réel.

C'est là que les surréalistes sont allés le chercher sans se soucier autrement de la notion de beauté, fort contingente au reste. Hors du réel, qu'ont-ils trouvé d'autre que les incertitudes de l'indéfini scientifique et les paralogismes des abstracteurs de nuées ?

Sachons-leur gré, néanmoins, de ce qu'ils ont arraché la raison à l'acagnardement d'un certain confort intellectuel déraisonnable. Ils l'ont ramenée au sens de sa norme qui est le refus de la sclérose dans les systèmes et la tension d'une quête jamais achevée. Tel est l'heureux privilège de l'art d'humaniser la science en insinuant le sensible dans la philosophie.

Toutefois, ce ne fut pas faire de bonne grammaire que de substituer le surréel au surnaturel. Le surnaturel a un sens dès que l'on proclame l'existence d'un Dieu

extérieur à la nature. Si cette vue est contestable du fait que Dieu, éternel et omniprésent, n'a pu sortir l'univers que de son propre sein, en grammaire cela se défend. Ce n'est pas le cas du surréel. Un fait — connu ou inconnu — est réel ou bien n'est pas. Il ne peut donc être surréel, ou infraréel, ou pararéel. Le surréalisme ne s'oppose en vérité au réalisme que dans son intention de dépassement fort illusoire. Extra-réalisme eût été mieux dit.

*
* *

L'imaginaire exprimé sur une toile, dans un poème, par une musique, devient réalité dans les œuvres et seulement dans les œuvres qui valent ce qu'elles valent. La sculpture romane nous en a transmis d'admirables qui sont d'étonnantes transfigurations du réel humain dans le sentiment religieux. Quoi que veuille ou prétende l'artiste, c'est soi-même qu'il exprime ainsi ou qu'il dénonce à son insu.

L'école de Jung a mis l'accent sur les rapports étroits du conscient et de l'inconscient chez l'artiste créateur. Selon Jung et ses disciples, l'œuvre est l'expression d'une auto-analyse qui libère l'artiste d'un complexe venu ou non à sa conscience. Conscient, il s'exprime sous un masque ; inconscient, il obéit à une pulsion dont on dit qu'elle est inspiration.

Cela se réfère au subconscient personnel élaboré dans le « ça» et le surmoi dont Freud demeure le découvreur. Je suis réservé quant à l'inconscient collectif de Jung, à la primitivité, à l'innéité de ses archétypes, du moins dans la définition qu'il en donne par la traduction des rêves et de leurs symboles. Que de psychoses ont leur origine dans le sentiment de manquer à des traditions qui ne sont que des traditions ! Qui a rompu avec tel ou tel préjugé n'est nullement troublé de lever volontairement les interdits. Tout au plus est-il gêné par la malveillance aux aguets.

De toute ma vie, je n'ai passé une nuit sans faire plusieurs rêves coupés de réveils. Aussi souvent que je me suis attaché à les analyser, je leur ai presque toujours trouvé un sens en rapport avec mes préoccupations du moment ou avec des désirs constants dont je savais la satisfaction impossible.

Il reste — mais cela est éloigné des interprétations de Jung — que le contenu du germen qui détermine notre

être est chargé d'atavismes entremêlés, ainsi qu'il ressort des phénomènes de récession. Il est évident que les conditions de la vie et de la mort à une époque donnée agissent collectivement sur le psychisme. Ce fait à lui seul me paraît expliquer, par les constantes fondamentales de l'évolution historique, la similitude des mythes dans le temps et dans l'espace aux origines, sans qu'il soit besoin de recourir à la théorie des archétypes, lesquels relèvent trop souvent d'une interprétation littéraire ou subjective et, trop évidemment, de la mystagogie.



Quand des disciples de Jung ne mettent pas en doute qu'il ait prouvé la présence d'un archétype de la divinité dans l'inconscient et que la vérité du sentiment religieux est ainsi démontrée, ils omettent de nous dire quelle est l'origine de cet archétype, de cette imprégnation congénitale. Jung ne cherche pas cette origine, il s'en tient à l'effet constaté. Constaté comment ? Par des interprétations discutables de l'onirisme selon quoi la psyché porte en elle des images de Dieu et, mieux, des images de l'incarnation de Dieu en Jésus. Voilà un archétype fort éloigné d'une imprégnation originelle. Si on le constate vraiment, il a donc été acquis quelque quarante mille ans après l'apparition de l'**homo sapiens.** Que d'acquis au cours de ces millénaires ! Ne suis-je pas fondé à soutenir contre Jung et son école — ainsi que je l'ai fait dans « L'Anarchisme et le Réel » — que l'origine du sentiment religieux est d'ordre psycho-social et tout à fait rationnelle ? Les hommes n'ayant cessé d'être semblables à eux-mêmes depuis les clans les plus primitifs, l'ethnologie ayant dès longtemps constaté la parenté des mythes sous toutes les latitudes, Jung les y retrouve le plus naturellement du monde. Il est permis de penser que l'analyse non-religieuse de Sigmund Freud est plus près du réel que les interprétations de Jung.

Au vrai, les archétypes, trop souvent référés à la psychopathie, relèvent de la psychologie de l'insatisfaction, du besoin de détecter l'inconnaissable et de l'exprimer, vaille que vaille, en des représentations. Ainsi, l'école surréaliste — les écoles serait mieux dit — a-t-elle traduit les incertitudes d'un siècle en révolution. L'artiste, le poète, s'y délivrent des sciences qui les aliènent par une rupture de la tradition, par un rejet de la ratio-

nalité dont la rigueur les heurte sans leur donner de réponse à des questions qui n'en comportent pas. Ils massacrent les acquis. Après le massacre, ils recollent les morceaux à leur fantaisie inquiète et les enrobent de phantasmes. La nouveauté relative et transitoire qui en résulte donne, par référence à des antériorités, son nom exact au surréalisme : il est l'un des aspects de l'art baroque.

Ch.-Aug. BONTEMPS.

L'ÉTRANGE MORT DE LAL BAHADUR SHASTRI

IL faut avouer que les partisans de la paix, ou les gouvernants qui mettent un peu de bonne volonté à trouver des solutions aux conflits latents entre les diverses nations en guerre, n'ont pas de chance. Ils disparaissent de façon soudaine et, il faut le reconnaître, assez insolite.

Après l'assassinat de Kennedy, prélude à tout ce que nous avons vécu par la suite, voilà Bahadur Shastri qui disparaît à son tour. Et cela quelques heures après avoir conclu avec le Pakistan un accord de paix qui mettait fin à la guerre autour du Cachemire entre les deux pays asiatiques.

Crise cardiaque, nous dit-on : la réunion, au cours de laquelle l'accord avait été signé, avait pris fin dans la soirée du 10 janvier à Tachkent. Shastri venait de se retirer dans la chambre de la « datcha » où il était logé, quand, brusquement, il s'effondra : son cœur avait fléchi. Relevé inanimé, il ne reprit plus connaissance. Il était mort. Visiblement, on savait que Shastri avait le cœur faible. Mais c'est aujourd'hui seulement que le monde est informé de cette maladie... Quand elle a déjà fait son œuvre.

Etant donné l'état actuel de la science, si tout l'entourage de Shastri connaissait sa maladie, il est étonnant que Shastri n'ait pas été soigné plus attentivement : à commencer par Johnson, la plupart des hommes d'Etat ont le cœur faible et doivent se soigner : la vie qu'ils mènent. vivant toujours sur les nerfs, finit par avoir raison d'eux.

Nous ne voulons avancer aucune hypothèse... Mais rien n'est plus facile à provoquer qu'une embolie, dans l'état des connaissances. Une simple piqûre intraveineuse, avec une aiguille vide, peut la déclencher. Tant de gens sont intéressés à ce que la guerre entre l'Inde et le Pakistan se poursuive ! Aujourd'hui parle-t-on déjà des suites de cette mort, qui risque de remettre en question les accords signés entre Shastri et Ayoud Khan.

Les Russes évidemment n'ont aucun intérêt à ce que cette guerre se poursuive. Ils ont tout à gagner et rien à perdre, avec la paix entre le Pakistan et l'Inde. Ils ont

fait ce qu'ils ont pu pour éviter la guerre, tenant compte surtout de leurs intérêts, celui des vies en danger étant, sans doute, le moindre de leurs soucis. Mais on ne peut affirmer la même chose en ce qui concerne la Chine, qui a tout intérêt à ce qu'une guerre affaiblisse l'Inde. La Chine est la puissance la plus intéressée à la poursuite de la guerre entre le Pakistan et l'Inde.

En plus de la Chine, il faut supposer qu'il y a tous ceux qui ont besoin d'allumer continuellement des foyers de guerre, afin d'écouler les tonnes d'armements que les usines du monde fabriquent sans arrêt, pour le plus grand profit des trafiquants. Au Cachemire, pas de danger d'utilisation de bombes atomiques, qui, pour le moment, sont monopoles d'Etat. Mais une occasion unique de faire écouler des milliers et milliers de fusils, mitrailleuses, canons, etc. La paix ne faisait nullement l'affaire de tous ces hommes, qui vivent de la guerre et pour lesquels la vie de quelques milliers, même de quelques millions de leurs semblables n'a aucune importance. Et comme il s'agit de peuples en pleine progression démographique, ils peuvent même prétendre à la reconnaissance de l'humanité, puisqu'ils contribuent à l'alléger de quelques milliers d'humains en trop.

En tout cas, il faut reconnaître que, les choses étant ce qu'elles sont, le métier de gouvernant risque de n'être pas un métier de tout repos. Déjà celui de politicien se révélait un tantinet risqué — surtout si on se trouvait du côté de l'opposition — voilà que celui de gouvernant, tout en tenant la queue de la poêle, comporte chaque jour de plus grands dangers. La mort, qu'elle soit naturelle ou violente, par usure ou par main d'homme, guette les mortels qui se voient un jour affligés de trop de pouvoir et de trop de gloire.

Cela ne veut pas dire que le sort des mineurs, des pompiers, des maçons ou simplement des clochards, soit plus enviable. Mais, en tout cas, dans un calcul des probabilités assez approximatif et tenant compte du nombre, si les choses ne s'améliorent pas, le métier de politicien et de gouvernant apparaît assez risqué... De quoi décourager les aspirants, qui, d'ailleurs, ne manquent pas !

Cet article a été publié en éditorial par *Espoir* de Toulouse le 23 janvier dernier. Pour la thèse qu'il envisage, et les réflexions qui en découlent, il nous a semblé intéressant de le faire connaître aux lecteurs de *Contre-courant*. On sait d'autre part que c'est Mme Indira Gandhi, fille de Nehru, qui est à présent premier ministre de l'Inde en remplacement de M. Shastri.

PLUSIEURS CAMARADES recherchent les tomes reliés de l'Encyclopédie anarchiste publiée par Sébastien Faure avant la dernière guerre. Nous faire une offre et nous mettrons en relations acheteurs éventuels et vendeurs. Ecrire au journal.

LUNDI	1	8	15
MARDI	2	9	16
MERCR.	3	10	17
JEUDI	4	11	18
VENDR.	5	12	19
SAMEDI	6	13	20
DIMAN.	7	14	

ECHOS

20 JOURS DE NOTRE VIE

L'AFFAIRE

A la fin du siècle dernier et au début de celui-ci la France avait déjà connu l'Affaire. C'était tout autre chose. Cela se passait chez les gens « d'honneur », le haut gratin de l'armée, dont des maniaques de l'antisémitisme voulaient exclure les officiers juifs et les remplacer par des émules de M. Charles Maurras, champion du faux patriotique. Aujourd'hui nous sommes en-dessous de ces hautes sphères et il ne s'agit plus de la liberté d'un homme envoyé au bagne par haine politique, mais de la disparition, pure et simple, d'un « gêneur » par les soins d'une maffia assez difficilement qualifiable.

Prenons le crochet du chiffonnier et penchons-nous sur la poubelle. Les relents en sont nauséabonds, comme il se doit. Allons-nous suivre la grande presse et les principaux hebdomadaires dans le récit qu'ils donnent en pâture à leurs clients — le récit car pour autant, et quelle qu'en soit la présentation, il s'agit d'une même et unique documentation puisée à des sources obscures — et donner aussi dans le roman-feuilleton ? Certainement pas ! D'ailleurs que pourrions-nous avancer de neuf ?

El Mehdi Ben Barka est — ou était, quel temps du verbe employer ? — un homme de premier plan. Connu dans les milieux politiques mondiaux, à peu près inconnu du grand public. Son activité gênait, c'est évident, plusieurs gouvernements et pas mal de gens en place. Qu'il y ait eu collusion afin de le faire disparaître n'est pas une hypothèse à exclure. L'assassinat politique n'existe pas d'hier, encore se présentait-il sous une forme un peu moins répugnante.

Les rescapés de « la Carlingue », les barbouzes, la police mondaine, les escarpes et souteneurs de haut et de petit vols, les journalistes marrons, avocat et hommes politiques qui ne le sont pas moins se retrouvent dans un panier de crabes dont les pinces savent serrer ou relâcher l'étreinte à volonté et selon les circonstances. Séquelles d'époques que l'on croyait révolues, mais qui perdurent, parce qu'il y a là une manne à millions, et que l'habitude de gains fabuleux, quelles qu'en soient l'origine et la manière de se les procurer, allèche toute une kyrielle d'habitués de boîtes de nuit, d'auberges banlieusardes et de couloirs de ministères.

Toute la lumière sera faite, dit-on en haut lieu. Cela relève du pari stupide. Depuis que ces suprêmes paroles ont été énoncées l'Affaire devient de moins en moins

claire. Embrouillée à l'envi, elle donne l'impression de duels secrets pour lesquels les mousquetaires auraient pris la précaution de moucheter leurs lames et dont les premiers rôles actuels jouent les utilités, les gens « au parfum » restant d'une prudence extrême.

Chacun se dit c'est de la politique, et la politique c'est toujours plus ou moins malodorant. Et quel que soit le régime. Naïfs ceux qui ont cru à la virginité de la 5e !

ARGOS.

LES SEINS NUS

Une belle fille, *dont les seins se tiennent, est agréable à regarder quoi qu'en pensent les atrabilaires. Une monitrice de culture physique était rétribuée pour les montrer en jouant au ping-pong. Un C.R.S. en rupture de matraquage verbalisa. Une cour d'appel saisie relaxa la prévenue : pas obscène, jugea-t-elle. La Cour de cassation par contre fut choquée. Elle décida « qu'une femme qui ne porte qu'un slip sur une plage publique fait une exhibition provocante de ses seins, ce qui blesse le sentiment moral de ceux qui peuvent les voir ». On dira ensuite que les vieux messieurs ont des goûts éclairés.*

PERDU

Grande puissance atomique a perdu, aux alentours de Palomarès (Espagne), deux bombes atomiques. Prière à la personne qui les retrouvera d'avertir de toute urgence *M. Johnson, Maison Blanche, Washington (U.S.A.).* Discrétion et bonne récompense assurées.

TOURISME

Séjour agréable, *tranquillité, radioactivité de tout premier ordre, dans région bien fréquentée. Prix doux. Ecrire ou téléphoner :* Syndicat d'initiative, Palomarès (Espagne).

BONNES MŒURS

Aux alentours de Rodez existe un Centre d'éducation tenu par un ecclésiastique où sont formés des garçons caractériels ou débiles légers. Un fils de colonel figure parmi les éducateurs. Il vient d'être écroué pour avoir éduqué à sa façon un pensionnaire. Plusieurs de ses collègues ont avoué avoir suivi ses traces... Un cinéma éducatif édifiant parachevait les méthodes. La voie normale était suivie toutefois par deux religieuses qui ont déclaré « avoir eu des faiblesses pour de jeunes élèves ». Curieux tout de même ce Centre avec Dieu !

CAMPAGNE POUR LA MUNICIPALISATION

De la Propriété à la Communauté

L'AVENIR de l'humanité étant dans la recherche de la liberté et de l'égalité, dans la jouissance des biens de la nature pour tous, il est incontestable que le droit de propriété est une entorse aux droits naturels de l'individu. Le droit de propriété ne se justifie pas ; il ne peut se justifier, ses assises reposant sur les plus vils sentiments. C'est un abus social qui est en contradiction avec la morale la plus élémentaire.

L'usage et l'entretien des routes, des forêts, ne se font-ils pas en commun ? Il n'est jamais venu à personne l'idée de penser qu'une route puisse être la propriété d'un individu et pourtant, cette route permet un trafic qui est une source de richesse comme la terre qui produit des récoltes. La terre est donc, suivant les cas, propriété et injustice ou bien communauté et liberté.

Le droit exclusif de la propriété autorise le bénéficiaire de ce droit à profiter du travail de celui qui fait fructifier la terre. La propriété est trop souvent la négation du travail pour devenir essentiellement spéculative. Certes, il nous sera dit que la propriété peut être le fruit du travail et que sa récolte est la récompense de celui qui en la cultivant en est également propriétaire, que tout travailleur a bien le droit de disposer des fruits de son travail comme il l'entend. Mais, qu'adviendra-t-il alors au décès de ce travailleur propriétaire de la terre ? Son bien ne changera-t-il pas de propriétaire ? Les héritiers ne créeront-ils pas un cas d'injustice, le droit du riche sur le pauvre, en bénéficiant du produit d'une terre qui ne doit rien à leur mérite ?

Le droit de propriété exclut toute idée de communauté, il a pour base l'intérêt spéculatif, intérêt sous la protection de l'Etat qui pense pouvoir stabiliser son pouvoir par le morcellement de la terre entre une multitude de propriétaires qui deviennent les défenseurs de son autorité et de son injustice, alors que la terre, bien communal, permettrait aux communes de posséder une force d'indépendance que l'Etat ne veut admettre. La légitimité du droit de propriété procède du consentement de l'Etat ; ce dernier considère la propriété comvme une assise de son pouvoir, comme une garantie d'ordre autorisant le maintien des divisions des classes, la nécessité d'en garantir la protection, la justification de l'effectif des fonctionnaires au service de la défense de tous les pouvoirs.

Mais le privilège de la propriété permet les abus de la spéculation. On achète et on revend de la terre, sans avoir à la travailler, sans se soucier de sa production. On joue des fortunes sur un coup de dés. Et qui paye la surenchère, si ce n'est celui qui travaille le sol de qui le propriétaire exigera davantage ; ou bien encore de celui qui achète un logement dont le prix de la construction ne représente que 50 % de la somme qui lui est deman-

dée ? Le détenteur oisif, le spéculateur de la terre, ne sont que des voleurs qui attendent le travailleur au coin du bois pour le détrousser. Qui autorise et protège ces détrousseurs ? : l'Etat.

On comprend que la municipalisation soit critiquée par les bénéficiaires des privilèges, on comprend que l'Etat qui ne fait qu'assurer la reconduction du règne capitaliste, ferme les yeux devant ses abus. En reconnaissant le droit de propriété à titre perpétuel, on entend garantir une base solide au capitalisme. La classe des travailleurs est donc vouée au manque de considération de l'Etat et à l'exploitation de celui qui détient le privilège de la propriété. Ainsi l'immense majorité des spoliés devra-t-elle toujours s'incliner devant l'injustice ? Ou prenant conscience de l'égalité des droits que lui confère la nature aura-t-elle la dignité de revendiquer l'égalité pour tous ?

Quand le législateur a reconnu que la propriété est le droit d'user et d'abuser il a autorisé la pratique du despotisme et, de fait, cette pratique est un droit qui lui donne toute liberté, sans avoir à se soucier de l'intérêt général. Il est bien évident que le morcellement de la terre interdit l'exploitation d'ensembles qui, avec les moyens de production actuels, autoriseraient, pour la même somme de travail, cinq fois plus de récoltes. La municipalisation, progressivement, à mesure que des titres de municipalisation seraient présentés au remboursement à ses caisses, parviendrait à constituer de vastes territoires autorisant une exploitation agricole économique, une surproduction bienfaisante pour tous. Il ne s'agit pas d'espérer uniquement des moissons prodigieuses, il s'agit d'arriver à des réalités en obligeant l'Etat à apporter des modifications au régime de la propriété par la municipalisation. Nul ne conteste la longueur de l'application de l'œuvre. Faut-il, cependant, en avoir le désir et reconnaître la nécessité, pour le profit de tous, d'attaquer franchement le droit à la propriété qui est contraire au droit réel de l'individu que lui confère la nature.

Quand l'Etat prétend assurer le bien-être de ses sujets en garantissant le régime de la propriété, l'Etat se fait le complice du capitalisme, il met un frein à la possibilité d'une production accrue, il autorise le maintien et l'augmentation des cours de produits agricoles nécessaires à la vie de tous. N'est-ce pas l'Etat qui crée la vie chère et la difficile existence de ses sujets ? La propriété est la religion de la force, car elle s'impose par l'hérédité et sans travail. Elle est réfractaire à l'esprit de société, à l'esprit de communauté. Les lois qui donnent force à la propriété, sont des lois iniques ; ces lois ne défendent pas le bien-être des hommes, elles ne font qu'assurer une existence plus difficile pour tous.

Tout propriétaire est, qu'il s'en rende compte ou non, complice d'une sous-production agricole car l'abus de son droit chasse, bien souvent, l'agriculteur d'un sol qu'il pourrait faire fructifier si l'injustice d'augmenter le bien d'un oisif ne le révoltait pas. L'étendue de la propriété

rurale inculte qui était de 3 900 hectares en 1910 est passée à 4 300 hectares en 1960. Chaque année, la terre est désertée par 50 000 ruraux qui partent à la ville pour se reclasser dans l'industrie. Cette diminution de la population agricole n'est pas exclusivement le fait du progrès des moyens de production, mais aussi de l'injustice sociale appliquée à une classe de producteurs. Le propriétaire n'a que faire d'une surproduction qui abaisserait le coût de la vie des hommes. Bien au contraire, en maintenant une production limitée, il maintient et facilite l'augmentation des prix de vente des produits de la terre.

Chaque spolié porte en son sac la verge qui le corrige. S'il ne s'incline pas devant l'injustice, c'est la faim et la misère ; s'il s'incline, se prive, ou échafaude des entreprises de spéculation, il pourra devenir, en un temps plus ou moins long propriétaire. Il pourra profiter, lui aussi, de la misère de la multitude. L'homme qui a goûté à la chair humaine y prend goût et ne peut plus s'en passer. La propriété ne fait que des valets ou des tyrans. L'homme qui en reconnaît le droit devient son prisonnier. La Révolution française a manqué son but quand, au lieu de libérer tous les hommes, elle a reconnu le droit à la propriété. Prétendre à la justice est reconnaître la nécessité d'instituer la propriété communale par la suppression de la propriété individuelle. Le code a méprisé le droit à la justice pour tous, il est immoral. Comment ose-t-on punir le malheureux qui vole un pain et ose-t-on reconnaître bon droit à un propriétaire qui, sans aucun travail personnel, récoltera des milliers de quintaux de blé, qui ne seront jamais que le fruit d'un travail qui lui est étranger ? Il y a les vols défendus et les vols autorisés. La propriété est un vol autorisé.

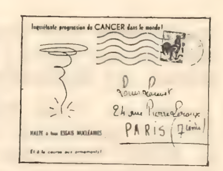
Quand le produit de la récolte excède un salaire élevé, comme doit l'être celui d'un producteur, l'appropriation de ce supplément constitue un vol réel. Le propriétaire coupable devant la morale est sans reproche devant la loi. Il possède, en outre, un véritable droit de servage du fait de la consécration de son monopole.

L'idée dominante des hommes est de sans cesse travailler à plus de progrès et à plus de bien-être pour tous. Mais le progrès par la science ne suffit pas au bonheur des hommes s'il n'est accompagné de progrès social. Les lois garantissant la propriété sont d'une époque où l'esprit des hommes était encore imprégné des droits seigneuriaux. Aujourd'hui les hommes évoluent, s'affranchissent des privilèges anciens et, dans une plus grande fraternité, entendent apporter plus de justice entre tous.

René VILLARD.

NOTA. — *Le lecteur intéressé par la campagne sur « la Municipalisation » se doit de lire les précédents n°s 128, 129, 130, 131 de* Contre-courant *qui lui permettront de posséder les premiers arguments nécessaires à sa diffusion. Un secrétariat pour la propagande du principe de « la Municipalisation » en France existe. Ecrire à son secrétaire :* René Villard, 17, rue Jouffroy d'Albans, 69, Lyon (9e).

LE LECTEUR DONNE SON AVIS



J.-M. POMMIER
secrétaire général
Mairie de BILLERE
(Basses-Pyrénées)

Billère, le 4 janvier 1966

Monsieur,

Les articles sur les municipalisations que me communique un ami, m'ont vivement intéressé, s'agissant d'un problème auquel je suis confronté par ma profession et que j'essaie d'étudier à la lueur de mes convictions philosophiques.

Que nous assistions à une transformation du droit de propriété tel qu'il avait été défini par les constituants de 1789 et codifié par Napoléon, aucun doute à ce sujet. Les exemples que vous citez sont probants. J'y en ajouterai deux autres qui concernent tout spécialement votre sujet.

Pour mémoire, les décrets déjà anciens sur la récupération des plus-values foncières résultant des équipements d'intérêt général réalisés par les collectivités publiques — décrets restés sans application, du moins sérieuse. Beaucoup plus importante à mon sens est la législation agricole des S.A.F.E.R. et des F.A.S.A.S.A. qui grignote l'une des bases de la propriété « l'abusus ».

Mais quelle que soit l'importance de cette transformation, elle n'affecte que le secteur visible de la propriété, l'immobilier, secteur dont l'importance va en décroissant au profit de la propriété mobilière, qui elle reste intouchée. Peut-on envisager une révolution agraire qui se limite aux opérations foncières et immobilières ? A mon sens cela est parfaitement illusoire et tant qu'une transformation essentielle — dont l'intérêt et la possibilité ne sont d'ailleurs pas démontrés n'est pas intervenue, les palliatifs locaux ou temporaires que l'on tentera d'opposer aux abus de la spéculation et de la propriété, se retourneront contre ceux au profit desquels ils ont été promulgués.

Vous en avez un exemple dans les différentes législations qui depuis 1914 ont « protégé » la clientèle électorale locataire — cette protection mal entendue a fait jouer des règles économiques bien connues. Privés d'une rentabilité raisonnable, les capitaux ont fui l'immobilier — la situation du logement est devenue catastrophique.

Et le résultat est qu'aujourd'hui se sont substitués aux propriétaires les promoteurs et les sociétés de crédit et avec le consentement des pouvoirs publics exploitent

les besoins des candidats aux logements. Les exploiteurs ont changé mais l'exploité continue à payer le prix d'un défaut de législation adéquate.

Je ne crois pas d'ailleurs que ceux que vous citez comme partisans de la municipalisation, ont de celle-ci la même idée que vous, tant s'en faut. Les projets de municipalisation en matière de terrains à bâtir n'ont qu'un but limité : amener sur le marché immobilier des terrains que leurs propriétaires ne veulent pas vendre, ou veulent vendre à un prix qui interdit toute rentabilité d'aménagement à usage d'habitation. Je ne suis pas sûr que le profit de cette législation, si elle était appliquée, bénéficierait aux acquéreurs ou aux locataires des ensembles.

Je serais tenté de croire que ladite législation aboutirait à faciliter et à développer simplement le marché immobilier au seul profit de ceux qui l'exploitent actuellement. En tout cas, il paraît absolument exclu que dans le cas de réalisation de la réforme que vous envisagez, on puisse trouver dans le produit des recettes locatives municipales les ressources suffisantes au financement de votre programme.

Si les offices d'H.L.M. qui sont, et pour de bonnes raisons des organismes indépendants financièrement des communes, arrivent à pratiquer des loyers légèrement inférieurs aux prix du marché privé, cela tient à ce qu'ils ne gèrent que des programmes limités, et en dehors de toute responsabilité financière d'aménagement et d'administration. Le financement par les seuls locataires de votre programme aboutirait dans des villes de moyenne importance à élever dans des proportions insoutenables le montant des loyers. Dans les grandes villes ou dans les campagnes, un tel programme paraît impossible dans le cadre des structures communales actuelles. Et c'est peut-être là que se trouve justement le nœud gordien qu'il faudra trancher si l'on veut que réussisse une réforme de la vie locale française.

Les cadres communaux actuels ne correspondent plus aux nécessités de la civilisation issue du progrès technique. Cela est un fait avoué même par ceux qui continuent à proclamer que la commune est le berceau des libertés publiques et qu'elle en est aujourd'hui le dernier rempart. Ce sont souvent les mêmes qui, rentrés dans leur

---

département, prêtent la main aux réformes de structure locales qui depuis 1958 ont porté de rudes coups à la physionomie muicipale du pays.

Notez que ces réformes se font au nom de la commune, mais la commune qui en sortira sera à la Commune traditionnelle ce que la république nouvelle de qui-vous-savez est à la République. C'est pourquoi le temps me paraît mal choisi lorsqu'on envisage une réforme comme la vôtre, de lui donner pour cadre et pour tuteur une institution déjà moribonde et qui, incapable de survivre, l'est encore moins de prendre des dimensions nouvelles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, avec l'expression de ma sympathie pour votre action, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jacques POMMIER.

secrétaire général
de l'UNION RATIONALISTE
des Basses-Pyrénées

*
* *

Mon cher Louis Louvet,

Si je ne me trompe l'anarchiste recherche par priorité la liberté d'esprit parce qu'il entend que par là l'homme se fait. Il s'ensuit qu'il est sans cesse porté à se reviser soi-même, craignant qu'il reste en lui quelque séquelle d'éducation reçue ou de tendance héritée de sorte qu'il ne serait pas vraiment lui-même. Car le préjugé que l'on n'aperçoit pas en soi et dont on fait un des jurés de l'entendement est celui contre lequel il faut constamment se tenir en garde. C'est pourquoi je suis très intéressé par les études concernant la commune qui paraissent dans *Contre-courant*. J'ai contre la commune deux préventions dont l'une contient une part de subjectivité. Ayant été instituteur j'ai eu à trois reprises principalement, dans trois communes différentes, à subir l'assaut de cabales redoutables. J'étais en effet attaquable comme pécheur public, ne participant en rien aux activités du catholicisme. (Si j'ai vaincu trois fois, cela n'a pas été pour moi sans soucis et sans déploiement de toute une savante stratégie.) Par ailleurs dans le Québec, au Canada, où la vie communale est essentielle, l'école y croupit littéralement depuis cent ans.

Je suppose que nos amis sont séduits par l'idée de se débarrasser du pouvoir central considéré comme actuellement le plus contraignant. Est-ce qu'à l'autre bout le public ne l'est pas autant quand il le peut, ainsi que le montre bien le Dr Herscovici ?

L'entente communale se fait plus volontiers quand il ne s'agit pas de questions relevant de l'esprit : croyances, concepts, etc., et alors n'est-il pas au fond question dans l'esprit de nos camarades d'une sorte de systématisation de la coopérative qui me semble en effet réalisation libérante ?

Dans ce cas que pensent-ils des réalisations « com-

munautaires » faites par les amis de Barbu ? Que pensent-ils aussi de ce livre que je trouve admirable, le dernier qu'ait écrit Georges Valois : *L'Homme devant l'Eternel ?* Car, bien entendu, il ne s'agit pas de s'occuper des faiblesses des auteurs : nous avons chacun les nôtres. Mais de juger des pensers et des réalisations. Tout à toi et bravo. — Camille BELLIARD.



AUTOPSIE DE L'IMPRIMÉ

NOUVEAUTES

MILITANT CHEZ RENAULT par *Daniel Mothé.* — D'abord l'auteur. Il nous est présenté comme ayant la quarantaine. A quitté l'école à quinze ans, milité chez les trotskystes, puis adhéré récemment à la C.F.D.T. ; collaboré à *l'Express* et aussi à *Socialisme ou Barbarie.* Avouons qu'il est difficile de le classer quant à ses idées sociales. Mais, si vous avez cédé à la curiosité, dès les premières pages vous ne le regrettez pas. Il n'esquive pas les problèmes, aussi nombreux soient-ils. Et que vous soyez simple travailleur, pion sur un échiquier où se déroule une lutte aux aspects secrets, militant rompu aux arcanes du syndicalisme ou secrétaire d'un syndicat ayant des responsabilités, vous serez concerné dans ce livre dont on ne peut contester la sincérité sans partager, pour autant, toutes les vues de l'auteur.

Il s'agit là de chez Renault et de la métallurgie ; de la centrale cégétiste majoritaire par le nombre, plus ou moins dénoncée dans ses méthodes. Pauvre charte d'Amiens, pauvres syndicalistes « à l'antique », que vous voilà mal en point ! La politique au syndicat brouille toutes les cartes et complique la tâche du militant. Doit-il arranger les choses au mieux des intérêts des adhérents ou pratiquer la guerre des classes à tout prix ? La revendication doit-elle être systématique ou se pratiquer selon les conditions particulières du moment ? Et les minorités révolutionnaires, et les grèves de solidarité, combien de problèmes dont les solutions sont parfois contradictoires mais qu'il faut résoudre « sur le tas » avec les moyens du bord. A lire et surtout à méditer.

LIVRE ANCIEN

QU'EST-CE QUE LA SCIENCE ? par *Félix Le Dantec.* — Il a été question dans un dernier numéro des Bandits tragiques. Je ne saurais les présenter comme des fervents rigoureux de ce sociologue. Auquel cas ils l'auraient abandonné à ses divagations guerrières lorsque vint le temps de guerre. Il ne doit plus y avoir beaucoup de ses livres

sur les planchettes des librairies. *L'Athéisme, l'Egoïsme base de toute société, la Stabilité de la vie, les Limites du connaissable, Eléments de philosophie biologique, les Lois naturelles, etc.* ne figurent plus que dans les bibliothèques de militants d'un âge certain. *Qu'est-ce que la Science ?* est donc un vestige du passé, mais quel passé ! L'illustre biologiste a écrit son livre sous forme de dialogue (pends-toi Ixigrec) au cours d'une convalescence, pour contrebattre les thèses de Poincaré — Henri, pas Raymond — qui avaient fait à l'époque sensation. Ce petit volume est divisé en deux parties : une centaine de pages réservées à la définition de la science, une troisième partie présentant les appareils de mesure et leurs méthodes.

Présenté sous cette forme un sujet à allure austère devient souriant. Au passage coups de chapeau ou critiques judicieuses destinés aux scientifiques du jour ou de la veille. Publié par Larousse, illustré de 88 gravures, l'ouvrage de Le Dantec figure au rayon des raretés. (Un volume, franco : 6 F 20.)

EN ITALIEN

L'INACESSIBILE DIO (L'inaccessible Dieu) par *Carmelo Viola.* — Notre ami Domenico Pastorello signale à *Contre-courant* la parution de cet opuscule publié en langue italienne. D'après lui, c'est « une documentation presque mathématique de l'impossibilité humaine de se faire une idée valable de nos vices et de nos vertus que l'on nomme dans l'abstrait : Dieu. Hypothèse intéressante qui a permis au cours des siècles de restituer à l'homme une grande partie de ce qu'il était au début exclusivité divine ». (La brochure coûte 150 lires — 1 f. 20 — à l'adresse de l'auteur : *Carmelo Viola, Acireale, Escal D 23, Catania (Italie.)*

Peer LAVIRGULE.

AMIS DE L'ART ET JEUNESSES ARTISTIQUES. — *Mardi 22 février à 18 heures :* « LE FILM D'ANIMATION TCHECOSLOVAQUE ». — On sait la place primordiale qu'occupe la Tchécoslovaquie dans le cinéma d'animation. Grâce à la courtoisie de l'Ambassade, nous présentons les deux derniers films de Trinka, l'un des plus grands réalisateurs en ce domaine.

L'Archange Gabriel est un film satirique, d'après un conte de Boccace. *La Main* nous raconte l'histoire d'une main qui vient un jour faire faire son portrait chez un sculpteur (ce film a obtenu le Prix Spécial du Jury du Festival d'Animation d'Annecy 1965). Au même programme, *Le Lion et la Chanson* de Pojar qui fut un des collaborateurs de Trinka et a pris maintenant son indépendance, et *Les Lunettes* de Zdenek Smetana. *Les séances ont lieu dans la Salle du Musée des Arts Décoratifs, 109, rue de Rivoli, Paris 1er.* L'entrée est gratuite pour tous les adhérents de l'Association. Les personnes non adhérentes seront admises à chaque séance dans la limite des places disponibles. *Prix d'entrée :* 3 francs.

PANORAMA DU MONDE

IV. — COURT HISTORIQUE DU MOUVEMENT BULGARE (fin)

IMMEDIATEMENT après la guerre, la Fédération anarchiste-communiste sorti de la clandestinité et republia à deux reprises — en 1944 et en 1945 — son organe hebdomadaire, « Pensée ouvrière », que les autorités communistes supprimèrent à la demande de leurs maîtres soviétiques.

Getchev, restant toujours sur ses positions particulières, demeura un peu à l'écart, sans couper toutefois ses relations avec le mouvement organisé à base d'un programme concret. Il continua ses activités littéraires.

Lorsque le parti actuellement au pouvoir allait imposer sa dictature dans tous les domaines de l'activité politique, économique, sociale et culturelle, Getchev fut un des rares écrivains qui s'opposèrent ouvertement à l'emprise du parti communiste dans le domaine des arts et mena, dans la revue « Stoger », une polémique courageuse contre les dictateurs. La revue fut supprimée à son tour.

Depuis, il lui fut difficile de publier. N'ayant adhéré à aucune organisation contrôlée par le parti communiste, il fut condamné à l'isolement, ce dont il a souffert beaucoup et qui a, sans doute, précipité sa mort. Les éditions officielles — et il n'y a qu'elles — lui refusant la publication de ses écrits, il essayait de nous les envoyer. Ainsi, nous disposons aujourd'hui de certains écrits inédits qui sont sauvés de la destruction.

Les activités de Getchev sous le régime de dictature bolchevique avaient deux aspects : l'un strictement clandestin, particulièrement important pour l'ensemble du mouvement et pour la résistance, et l'autre légal. Dans les conditions actuelles, la propagande légale et l'activité publique classique sont impensables. Le moyen de propagande le plus efficace est le comportement personnel irréprochable. Le sien était exemplaire. Tout un peuple nous observe et admire la fermeté de nos militants face au régime. Le fait de n'adhérer à aucune initiative officielle, de ne pas se rendre aux réunions imposées et forcées est déjà un acte de révolte de haute importance. Tout le monde dit : « C'est un anarchiste. » Getchev fut de ceux-ci. C'est pour cette raison qu'il connut les camps de concentration et les arrestations, et que, malgré ses mérites culturels incontestables et bien connus, il n'eut qu'une retraite de 27 levas par mois, représentant à peu près le tiers du salaire d'un manœuvre, alors qu'un artiste soi-disant émérite touche plus de 200 levas. Tandis que les fascistes bien connus occupent des postes de ministre et que des réactionnaires, des hommes de l'ancienne cour royale et leurs fils quittent facilement le pays et se pro-

mènent en Occident, à Getchev et à tous nos camarades est refusée toute sortie de la vaste prison qu'est actuellement la Bulgarie.

Je ne me lancerai pas dans une analyse adéquate de son œuvre poétique, d'écrivain et de traducteur, non seulement par manque de temps, mais parce qu'une telle analyse exige la connaissance de ses ouvrages. Un recueil de ses poèmes choisis reste à réaliser. La traduction de la poésie est un travail ardu et nous risquons d'enlever de la valeur à son œuvre poétique.

Je ne peux pas m'étendre sur la situation actuelle. Je n'en dirai que deux mots essentiels. Le régime est en pleine faillite. Le peuple tout entier courbe la tête, ne réagit pas ouvertement contre le régime, mais il s'y oppose systématiquement par une résistance passive qui se fait sentir chaque jour et sur tous les plans de l'activité sociale. Il n'y a plus de partisans du régime, même les communistes désirent et attendent son écroulement. D'ailleurs, il n'y a plus de communistes en Bulgarie. Le pouvoir appartient aux conformistes et aux arrivistes de toute couleur. Il est difficile d'imaginer un régime plus faible que celui de Bulgarie. Sa force réelle est la peur générale due à la certitude que tout acte de révolte d'envergure sera écrasé comme en Hongrie par l'armée rouge. Les dirigeants ne le cachent pas non plus. Il n'y a pas une seule déclaration officielle qui ne souligne l'importance de cet appui soviétique et ne s'en félicite. Dans ces conditions, nos militants ont le devoir suprême de rester droits et fermes, même s'ils ne manifestent aucune activité clandestine ni publique. La fermeté dans le comportement suffit pour le moment.

Afin de terminer l'aperçu général sur l'histoire du mouvement libertaire, je dois préciser qu'une *sixième génération* se forme sous le régime actuel. Elle est moins connue, mais son existence est réelle. Nous en connaissons certains de ses éléments les plus actis. Elle est presque entièrement coupée de toutes les autres générations et vit d'une manière tout à fait particulière au sein des jeunesses communistes. Je n'en dirai pas plus ici et c'est compréhensible...

En reprenant une phrase de mon introduction, je peux vous assurer que le combat continue. Et vous comprendrez maintenant mieux ce que signifie : « La tombe de l'un des nôtres est une barricade. » Ce petit document en est la preuve profondément significative.

« Quarante jours se sont écoulés depuis la mort inattendue du poète-révolutionnaire

GEORGES GETCHEV
de Hascovo, âgé de 68 ans

« Né dans la ville des luttes ouvrières épiques, Georges Getchev, très jeune encore, prend sa place dans les rangs des combattants pour une vie nouvelle et plus heureuse des travailleurs. Déclarant la guerre à la guerre, il refuse de se rendre à la caserne préférant l'existence difficile de

la clandestinité qui dure dix ans. Il se réfugie deux fois en France. Par les armes ou par la propagande, il participe activement à la lutte contre la réaction et le fascisme.

« L'écrivain Georges Getchev laissa des traces inéfaçables dans de multiples domaines de notre vie culturelle. Directeur d'un hebdomadaire littéraire, éditeur, traducteur, publiciste et journaliste passionné, il resta inébranlable et sans aucune compromission sur le front antifasciste. Ses vers demeureront éternellement les fleurs les plus fraîches dans le jardin de notre nouvelle poésie révolutionnaire.

« Malgré les difficultés qu'il rencontrait dans ses efforts de créateur,. il ne perdit jusqu'au dernier souffle la foi dans le triomphe du communisme libre et sans classes.

« Toute sa vie il suivit opiniâtrement, sans hésitation, par sa pensée et par sa volonté, la route des audacieux, vigilant et ne désespérant jamais, car il savait que le soleil, déchirant les ténèbres des siècles, se lèvera de nouveau.

« L'œuvre de Georges Getchev survivra parce qu'immortelle.

« Son esprit continue à vivre car celui qui milite pour le pain des affamés et pour la liberté des opprimés ne meurt jamais.

« L'hommage lui sera rendu samedi, le 9 octobre, à 17 heures, devant sa tombe au cimetière de Dragelevtsi.

« *Ses camarades.*

« Sofia, le 9 octobre 1965. »

Il suffit de préciser que cet appel lancé ouvertement traduit la volonté des hommes qui ont passé plusieurs années dans les prisons fascistes et staliniennes et plus de dix ans dans les camps de concentration du régime actuel pour comprendre le courage de cet acte et la volonté inébranlable de l'anarchisme bulgare de mener la lutte jusqu'à la victoire ou la mort. Car c'est par la lutte et au prix de sacrifices seulement que les idées triomphent.

Paris, le 28 novembre 1965. **G. BALKANSKI.**

FOYER INDIVIDUALISTE D'ETUDES SOCIALES

Dimanche 20 février à 14 h 30, au Saint-Séverin (salle du sous-sol), 3, place St-Michel (métro : St-Michel) :

CONFERENCE DE YVES GALIFRET

du *Collège de France,* sous-directeur au laboratoire de neurophysiologie générale ; sur : *De l'étude de l'âme à la neurophysique moderne.*

VENDREDI 25 FEVRIER *à 20 h 45 :* L'individualisme anarchiste et la jeunesse contemporaine. Débat.

VENDREDI 11 MARS *à 20 h 45 :* Un oublié, Ernest Cœurderoy par Roger Thiry.

DE L'OBJECTION DE CONSCIENCE ET DE RAISON AU SERVICE CIVIL VOLONTAIRE

Causerie faite le 15 janvier 1966 à la Libre Pensée de Nice

Chers camarades,

QUAND notre président nous a demandé de parler des objecteurs de conscience et du Service Civil, nous pensions improviser, comme nous l'avons fait maintes fois sur ces sujets. Nos discussions avec de nombreux amis, ceux-là mêmes qui nous ont aidé à obtenir le statut, nous ont appris que très peu de gens sont réellement informés.

Depuis quelques années, l'objection de conscience est dans toutes les bouches, sous toutes les plumes. Certains, qui en ignorent les sources, ont parfois tendance à se croire les novateurs d'une formule. L'objection de conscience est aujourd'hui déformée, réduite à des conceptions spécieuses, religieuses, qui ont un rapport lointain avec ses origines. Dès lors, il n'était plus question pour nous de vous parler de vagues activités, qui, pour valables qu'elles soient, ne sont qu'un à-côté.

Pour apporter un travail valable, il devenait nécessaire de faire l'historique, d'en rappeler les mobiles et les buts. Afin de mener à bien cet essai et ne pas trahir le passé, de très nombreuses citations devaient fatalement être données.

Nous avons choisi pour titre à cet exposé : « De l'objection de conscience et de raison, au service civil volontaire ». C'est qu'en effet, il y a là deux conceptions différentes, qui pour n'être pas opposées l'une à l'autre, ne sont pas obligatoirement complémentaires. Ceci nous paraît important, comme nous le verrons bientôt. Il nous sera peut-être possible de tenter d'expliquer, par ces différences, les ennuis que connait actuellement le statut dans son application pratique.

Mais d'abord, qu'est-ce que l'objection de conscience et de raison ? Roland Bacri, le petit poète du « Canard Enchaîné », nous donne son idée. Elle nous paraît personnellement une motivation suffisante. Trop précise, elle risque fort de ne pas être retenue sous cette forme par les officiels... et même par certains objecteurs.

Au nom de la loi
Ouvrez !
Au nom du ciel
Souffrez !
Au nom du Père
Au nom du Fils
Du Saint-Esprit...

Moi quand je vous parle
Je parle en mon nom
Pas vrai ?
Eux non.
Alors, Nom de Dieu !
Qu'ai-je à faire
Avec eux ?

L'objecteur de conscience et de raison refuse d'accepter, de participer, d'exécuter, d'aider sous n'importe quelle forme, toute action contraire à sa conscience ou sa raison.

Eventuellement toute action engageant l'avenir. Il refuse quelles que soient les conséquences de son refus. On peut dire que, même religieuse, l'objection est de raison. Il faut en effet que l'objecteur raisonne sa foi et les enseignements de son Eglise ou secte. En ce sens, et quelle que soit sa formation philosophique ou religieuse, il réagit, se conduit en an-archiste. Cela ne signifie nullement qu'il soit an-anarchiste. Il n'accepte pas qu'une autorité extérieure le contraigne à un geste contraire à sa volonté.

D'une manière plus courante, l'objection de conscience s'applique au refus de la servitude militaire. C'est sous cette forme qu'elle est la plus répandue. Notre propos aujourd'hui est d'en traiter sous cet aspect.

Le refus des armes n'est pas nouveau. Tertullien écrivait déjà : « On ne saurait contraindre un homme à porter les armes... Le Seigneur en désarmant Pierre, a désarmé tous les soldats. » Nous ne rechercherons pas les origines lointaines. Nous disposons d'ailleurs de minutes comptées, et ces retours dans le temps n'ont pas toujours une valeur de comparaison avec notre époque. Toutefois, nous ne pouvons omettre cette pensée de Napoléon Ier, que nous souhaitons voir méditer par tous les gouvernants : « L'empire de la loi cesse où commence l'empire de la conscience humaine. »

La première intervention de quelque envergure, présentant le refus de service militaire et l'opposition non violente, nous la devons à l'an-archiste E. Armand. Le terme non-violence, dont on use et abuse de nos jours, était déjà employé couramment à cette époque.

Au mois de juin 1904, un congrès antimilitariste international tenait ses assises à Amsterdam. Notre ami présenta un rapport intitulé : « Le refus de service militaire et sa véritable signification. » Ce texte lui permit de rappeler les différentes conceptions de l'objection de conscience de cette période agitée. Pour lui, un an-archiste, c'est le prolongement normal du refus du « contrat social ». Il démontre, preuves historiques à l'appui, qu'il a toujours été imposé aux différentes collectivités par une minorité d'êtres forts ou rusés, prêtres ou mages, soldats heureux ou conquérants, familles renommées, capitalistes puissants. Jamais, nulle part, aucun contrat social n'a été proposé librement, consenti librement, appliqué librement. Ce que nous connaissons tous du contrat social, c'est son appareil de contraintes et de châtiments ; ce sont ses exécutants et ses souteneurs : mouchards, gendarmes et justiciers ; ce sont les institutions sur lesquelles il se fonde : tribunaux, maisons de détention et bagnes. C'est son enseignement soi-disant laïque, en réalité aussi dogmatique,

---

NOTRE CAMARADE Marcel Lepoil désire passer le mois de juillet en Corse, en *toute liberté*. Peut-on lui envoyer suggestions, documentation de toute sorte, adresses d'hôtels ou de particuliers sur bord de mer. Ecrire à *Marcel Lepoil, 163, rue Nationale,* 78-*Mézières-sur-Seine.*

aussi déprimant, aussi intolérant que l'enseignement clérical. L'Etat est la forme laïque de l'Eglise comme l'Eglise fut la forme religieuse de l'Etat, ce sont deux ennemis qui se réconcilient toujours sur le terrain de la domination. Il écrit dans ce rapport : « Etant donné qu'ils sont convaincus en leur âme et conscience de l'iniquité d'une société basée sur la violence et le mensonge, sur l'autorité de l'homme sur l'homme et sur l'exploitation de l'homme par l'homme, l'idéal suprême de leur activité individuelle ou collective, qu'ils agissent isolément ou groupés, c'est de ne participer en rien à tout acte pouvant perpétuer l'existence d'une telle société. C'est à cette forme d'action révolutionnaire, c'est à ce genre de protestation qu'appartient le refus de service militaire. »

(A suivre.)

Roger-A. PAON.

NOS IMPOTS

Taillable et corvéable à merci, actionnaire sans dividendes, obligataire sans coupons de la firme Etat, constamment pourchassé, suspecté, aux prises avec une gigantesque machine bureaucratique totalement robotisée, le contribuable sert principalement de vache à lait aux prébendiers et fournisseurs attablés au festin budgétaire.

Sans doute ces derniers possèdent-ils également la qualité de contribuable, mais leur geste fiscal reste tout symbolique puisque, grâce aux transferts dont ils bénéficient, la part qu'ils reçoivent est toujours très supérieure au montant de leur contribution, et souvent sans commune mesure avec la valeur du service rendu.

L'outil fiscal se présente à la manière d'une loterie truquée dont les gagnants sont généralement connus à l'avance, assez souvent cooptés entre comparses. Les frais de fonctionnement de l'Etat lui-même sont peu de chose au regard des investissements qu'il finance et dont l'exécution est confiée à des entreprises, à des sociétés privées, au regard des subventions qui vont alimenter la trésorerie des exploitations déficitaires, endettées vis à vis de leurs fournisseurs, au regard des générosités accordées à la clientèle étrangère approvisionnée grâce aux commandes placées à des firmes métropolitaines auxquelles les dépenses budgétaires procurent ainsi profits et tantièmes. Enfin on ne doit pas oublier la charge et l'amortissement des emprunts d'Etat auprès des banques.

Certes, l'impôt a son utilité quand il sert le bien commun. Encore faut-il que les prestations accomplies ne soient pas surévaluées, qu'elles ne deviennent pas le prétexte à des gabegies, que les revenus formés à cette occasion restent dans certaines limites, de façon à ne pas causer aux autres contribuables dépouillés par le fisc, le sentiment d'une injuste frustration. Chacun accepte que le patrimoine collectif s'enrichisse d'écoles, d'hôpitaux,

de stades, d'équipements techniques, scientifiques et culturels, mais trouve en revanche déplaisant, voire scandaleux, qu'une fraction de ses impôts prenne le chemin des dépenses de luxe, que les privations qui lui sont imposées par le prélèvement fiscal servent à payer la dolce vita d'un millier d'administrateurs, leurs gros gueuletons d'affaires, leurs tickets de Boeing, leurs yachts, leurs résidences de 100 millions de centimes, les bijoux et les fourrures de leurs épouses ou de leurs catins, leurs parties de chasse, tout ce décorum qui accompagne leur précieuse existence.

Il serait juste, d'autre part, que le contribuable, prié de financer les investissements rentables des sociétés d'économie mixte, se voie ristourné la quote-part des profits aujourd'hui distribués sous forme de tantièmes aux administrateurs. S'il est admis que la propriété d'une société anonyme appartient à ses actionnaires, on note que les profits dépendent avant tout de la nature du débouché et de l'importance du chiffre d'affaires, c'est-à-dire, puisqu'il faut généralement acheter avant de vendre, des sources de financement autres que le capital social.

D'aucuns se plaignent de l'envahissement du secteur privé par les entreprises publiques. Que dire de l'empiètement du secteur public par les entreprises privées se bousculant pour avoir accès aux commandes de l'Etat. Ici, les débouchés restent largement ouverts, programmes spatiaux, armements, aide extérieure, constructions administratives, fournitures aux industries nationalisées se relayant pour garnir les carnets de commande. Servant de relais de trésorerie, les « avances » sur marchés dispensent les entreprises de recourir au crédit bancaire.

Nos impôts servent pareillement à enrichir les spéculateurs, les agioteurs, à subventionner les repas de trop d' « étudiants-fantômes », à racheter pour les stocker ou les détruire, pour les rendre inconsommables, les denrées réputées excédentaires au regard du marché, de manière à empêcher les baisses de prix désirées par le consommateur en général, mais préjudiciables aux revenus des agriculteurs.

A l'impôt sur le revenu, que les établissements industriels et commerciaux font supporter par leur clientèle, viennent s'ajouter les « indirectes », les taxes locales et parafiscales chargeant insidieusement tous les prix, les prestations, le coût de la main-d'œuvre, contraignant chaque citoyen à participer aux libéralités des conseils généraux, aux investissements de la Sécurité sociale, au domaine immobilier des caisses d'allocations familiales.

Si l'impôt direct est, théoriquement du moins, en raison de l'ampleur de la fraude, proportionnel au revenu, en revanche la parafiscalité frappe aveuglément tous les budgets, ceux des jeunes ménages qui s'équipent, ceux des familles qui vont *chaque jour* chez l'épicier, chez le droguiste, qui consomment l'eau et l'électricité ; elle pénalise de cette sorte, bien plus les familles nombreuses, celles dont les enfants grandissent, que les célibataires dont la

contribution fiscale, si élevée soit-elle, reste bien inférieure à celle que doit acquitter le budget d'une famille, grignoté ainsi jour après jour.

Eu égard aux besoins croissants de l'Etat et à l'appétit de ses prébendiers, il serait téméraire de fonder quelque espoir sur un relâchement de la pression fiscale au cours des années à venir ; et les salariés seraient bien sots de croire à l'amélioration de leur pouvoir d'achat. Certes, leur paie augmente, mais leurs restrictions s'accroissent pareillement, ce qui montre bien l'insidieux grignotage de leur budget par des dépenses qui échappent à leur consensus.

Dans le sac de farine que le salarié rapporte sur son dos au terme de sa journée de travail, le fisc n'est pas le dernier à percer maints et maints trous quasi invisibles par lesquels, à lui seul, il parvient à prélever plus de la moitié du chargement.

S'indigner ? S'insurger ? A quoi bon ? La politique fiscale figure l'une des pièces maîtresses de notre édifice économique auquel la circulation forcée de la monnaie assure la stabilité ; et la socialisation des débouchés est un phénomène irréversible, *imposé* par la *règle du jeu.* Nos institutions sont conçues de telle sorte que la pression fiscale ne peut ainsi que s'aggraver, pour que des profits s'accumulent autour de pôles privilégiés. Les commandos qui partent à l'assaut du maquis fiscal pour tenter de bousculer quelques positions perdent leur temps. A bricoler quelques réformes, tout au plus déplacent-ils quelques zones de mécontentement, sans les supprimer pour autant. Il est tout aussi important de faire disparaître nos tares économiques et sociales que de lutter contre le cancer, les victimes étant, là, infiniment plus nombreuses.

Une société sans impôts, sans transferts, sans Sécurité sociale, sans assurances ni commerce de banque ? Des millions d'emplois récupérés pour des tâches plus directement utiles, d'immenses économies d'énergie et de bien d'autres précieuses richesses aujourd'hui si allégrement gaspillées, nos loisirs considérablement enrichis, la sécurité du revenu assurée pour tous. Oui un tel remède existe. Inventé, mis au point en laboratoire, il est présumé efficace. Cependant, chacun continue d'ergoter, de se demander si le moment est venu de l'administrer !

Travaillant bien au-delà de ce qui est nécessaire, dépensant pour des besoins que nous n'éprouvons pas, écrasés sous mille charges, nous crevons à petit feu, broyés par une civilisation hystérique, inhumaine, alors qu'il suffit de traverser la rue pour découvrir le remède ad hoc posé... sur l'étagère du libraire (1).

Henri MULLER.

---

(1) « L'An 2000 — Une Révolution sans perdants » par Henri MULLER. Anticipation sociale et économique, une des solutions au problème des impôts évoqué ci-dessus. Envoi franco .... 11 f. 50

LIBRAIRIE SOCIALE

Contre-courant est spécialisé dans la littérature sociale. Les volumes et plaquettes proposés à ses lecteurs proviennent d'anciennes éditions ou de fonds disparus acquis autrefois. Aussi d'œuvres mis à sa disposition par les auteurs. Pour le reste, nous pouvons fournir tout ce qui se trouve dans le commerce, nous fournir de préférence avec le nom de l'auteur et du livre celui de l'éditeur pour faciliter les recherches.

COMMANDES et FONDS a adresser *nominalement* à Louis LOUVET : C.C.P. 880-87, Paris (7[e]), 24, rue Pierre-Leroux.

(Les prix s'entendent franco de port.)

CATALOGUE (mis à jour)

ABECASSIS : *La religion, honte des siècles.* — Le mérite de l'auteur c'est de n'avoir pas limité sa critique à la religion chrétienne, mais d'avoir stigmatisé aussi la musulmane et la juive 6,70

ABENSOUR Léon : *Le problème féministe.* — C'est un peu l'histoire de la libération féminine à travers les temps. Publié avant la seconde guerre, il permet de mesurer le chemin parcouru 5,00

AGASSE-LAFONT D[r] : *Je suis mon premier médecin.* — Notions éparses basées sur une longue expérience. Guide pour les soins d'urgence, 500 pages. 5 ex. en tout (2 cartonnés : 26,10), 3 brochés 25,10

ALBA Victor : *Le mouvement ouvrier en Amérique latine.* — Livre recommandé à ceux qui s'intéressent à la vie sociale. L'histoire de la lutte ouvrière dans cette région est peu connue en Europe. Une occasion se présente là de combler une lacune 6,70

ALBERT Charles : *L'amour libre.* — C'est le sexe gagnant en quelque sorte son droit de cité, l'activité altruiste de l'amour reconnue comme seul juge (en nombre limité) 6,70

ALEXANDRE Marc : *Civilisation en sursis.* — Un fédéraliste, un proudhonien, un clairvoyant, tel est cet auteur actuel. Teinté de spiritualisme, il n'empêche qu'il sait analyser Marx sans parti pris tout en s'approchant des thèses que défendait Pierre Besnard. Livre à lire et à conserver pour le relire 10,90

ALEXANDRE Marc : *Europe, terre décisive.* — La conclusion de cet ouvrage s'intitule : le combat fédéraliste. Tout en refusant « l'extrémisme », l'auteur en appelle à une « mutation » nécessaire l'Europe fédérée pour éviter l'empire planétaire dictature totalitaire menaçante pour demain 6,60

ALEXANDRE Marc : *Dialectique du déchaînement.* — Le fédéralisme est une révolution placée au-delà du réformisme et de la révolte, opinion de l'auteur dans ce livre qui complète les deux précédents 8,60

(Les trois volumes d'Alexandre Marc ensemble franco : 15.)

ALFARIC Prosper : *De la foi à la raison.* — Prêtre en 1899, professeur de philosophie dans un grand séminaire, Alfaric quitte la soutane en 1910, est excommunié pour sa propagande laïque en 1933. Vous trouverez dans ce premier livre le pourquoi de son évolution 11,10

ALFARIC Prosper : *A l'école de la raison.* — Par ce livre l'auteur se révèle l'un des critiques les plus objectifs et les plus efficaces d'une religion qu'il avait adoptée et qu'il connaît à fond. Dans ce volume : origines chrétiennes, l'existence de Jésus ?, le mythe de Marie, etc. 10,10

ALFARIC Prosper : *Origines sociales du christianisme.* — Troisième volume édité par l'Union rationaliste et livre d'un historien de première force, un monument d'érudition. Devrait être dans la bibliothèque de tout homme cultivé et de tout libre penseur 13,10

ALLEG H. : *La question.* — Chacun se rappelle de ce livre qui dévoilait certaines pratiques infâmes courantes durant la guerre d'Algérie. Interdit et saisi, il a été réédité. C'est un document implacable 3,60

ANDERSEN Hans : *L'Improvisateur.* — Le seul roman du célèbre conteur danois. Ecrit autobiographique en réponse à un critique éminent qui le prétendait superficiel. Dans son roman ce maître du conte fait preuve de qualités psychologiques étonnantes (430 pages) .. 7,10

ARMAND E. : *Sa vie, ses œuvres par ses amis.* — Un volume du souvenir, solidement construit, dressant sur un pavois mérité soixante années d'une propagande obstinée, contre vent et marée, malgré la prison et la critique malveillante, de l'auteur de l'*Initiation individualiste anarchiste* 16,10

CATALOGUE (volumes à ajouter)

Ageron Ch. : Histoire de l'Algérie contemporaine 2,80
Alain : Idées 5,20
— Propos sur l'éducation 6,70
Albert Charles : Le socialisme révolutionnaire 1,80
Alem J.-P. : Le Proche-Orient arabe 2,80
Alleg H. : Prisonniers de guerre 3,60
— Provocation à la désobéissance 9,70
Alligier Charles : Socialisme, bolchevisme, France 1,90
Archdeacon : Mystère de notre existence terrestre 3,00
Aveline Cl. : Lettre à la religieuse portugaise 11,20
Bazalgette L. : Walt Whitman (2 vol.), ensemble 19,10
Berger-Benjamin : L'univers des instituteurs 14,20
Derogy J. : Des enfants malgré nous 6,70
— Vaincre le cancer 5,60
Drevet Camille : Gandhi et les femmes de l'Inde 8,20
Friedan Betty : La femme mystifiée (2 tomes), ensemble. 10,70
Gandhi : Leur civilisation et notre délivrance 4,90
Jaurès Jean : L'esprit du socialisme 5,40

Jaurès Jean : La question religieuse et le socialisme 4,50
— Les origines du socialisme allemand 8,70
Lagroua-Weill-Hallé Dr : La grand'peur d'aimer 5,40
Lénine : L'Etat et la Révolution 4,35
— La maladie infantile du communisme 3,10
Mothé Daniel : Militant chez Renault 12,70
— Journal d'un ouvrier 5,60
Nehru Pandit : Ma vie et mes prisons .... 10,—
Ragon Michel : Karl Marx 3,80
Rousset Daniel : L'Univers concentrationnaire 8,80
Tailhade Laurent : Laurent Tailhade intime 8,20
— Poèmes élégiaques (éd. ord.) 8,20
— — d° — (Œuvres I) 12,70
Voltaire : Mémoires (écrits par lui-même) broché 13,50
— — d° — — d° — relié .... 22,—

MARIE THERESE : *Histoire d'une prostituée.* — Confession sans ambages. Triste histoire d'une femme, d'esprit bien conformiste, lancée par les hasards de la vie dans la prostitution... jusqu'au bas de l'échelle ! Donne pas mal à penser !... 5,55

FINS D'EDITION

Abdel-Kader A.R. : Le conflit judéo-arabe 22,30
Martin L. King : Nous, les Nègres 5,60
(Livres quasi épuisés)



LE PERIODIQUE DE
LA QUESTION SOCIALE

Rédaction
Louis LOUVET
24-26, rue Pierre-Leroux
PARIS-7e

Téléphone : SEGUR 09-68

TARIF
DES ABONNEMENTS

Abonnement simple. 10 f.
Abon. hors frontière. 11 f.

La série doit normalement comprendre 15 numéros et 480 pages (sans doute plus). Les abonnements partent du 5 janvier 1966

(Rappel du chèque postal : Louis Louvet, 880-87-Paris)

COLLECTIONS 1965 : Nous avons à disposition des collections complètes de l'année 1965 : 15 numéros plus *Les Preuves* (Le parlement aux mains des banques) de Rassinier. ENVOI FRANCO : 10 f.

Directeur de la publication : Louis LOUVET
Paris — Imp. La Ruche Ouvrière — 10, r. de Montmorency (3e)